



**5 ENFANTS MORTS NOYÉS AUX SABLETTES
7 INDIVIDUS ARRÊTÉS ET UNE ENQUÊTE
APPROFONDIE OUVERTE**

Page 2

**EXAMENS DU BEM
ET DU BAC**

**LES HUIT MESURES
DU MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5015 | Mardi 14 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MATCH OUGANDA – ALGÉRIE

**LA DATE
ET LE LIEU
DÉVOILÉS**

Page 16

COMMÉMORATION DE LA NAKBA

BIS RÉPÉTITA

Page 13

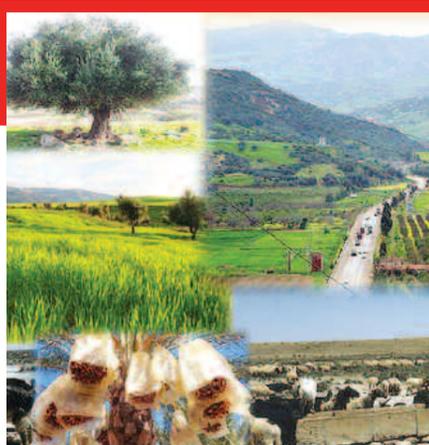


HYDROCARBURES

**UNE DÉLÉGATION
KÉNYANE VISITE
LE GROUPE
SONATRACH**

Page 3

Phs : DR



**CÉRÉALES, SEMENCES
ET LAIT EN POUDRE**

**L'ALGÉRIE
MISE SUR
LES GRANDS
PROJETS**

Page 3

5 ENFANTS MORTS NOYÉS AUX SABLETTES

7 individus arrêtés et une enquête approfondie ouverte

Sept individus ont été arrêtés et placés en garde à vue suite au décès par noyade de cinq enfants à la plage de "La Promenade des Sablettes" à Alger, avec ouverture d'une enquête "approfondie" sur les circonstances exactes de l'incident afin de déterminer les responsabilités des personnes impliquées, a indiqué hier un communiqué du procureur général près la Cour d'Alger.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

« Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet général de la Cour d'Alger informe l'opinion publique que suite au décès de cinq enfants par noyade à la plage de «La Promenade des Sablettes» le 11 mai 2024, lors de deux excursions, la première organisée par la Maison de jeunes «Chahid Mazari Lahcen» de la commune d'Aïn Boucif, et la deuxième par l'association «El Mordjane» de Médéa au profit d'enfants scolarisés, le parquet près le tribunal d'Hussein Dey a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie et minutieuse pour connaître les circonstances exactes des faits, savoir «si les conditions légales et réglementaires de protection des enfants concernés par de telles activités ont été respectées, et déterminer la responsabilité de toute personne dont l'implication dans cet incident aura été prouvée.» lit-on dans le document. Les premiers résultats de l'enquête préliminaire ont conduit à «l'arrestation et au placement de sept individus en garde à vue, en attendant la finalisation des procédures d'enquête, dont les résultats seront communiqués à l'opinion publique en temps opportun», conclut la même



source.

Le message de condoléances du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, ce dimanche, ses condoléances aux familles suite au drame survenu samedi aux Sablettes, à Alger, où cinq (05) enfants ont trouvé la mort lors de leur noyade.

«C'est avec une profonde consternation et une immense douleur que nous venons de perdre, tout comme les familles endeuillées, nos enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, morts par noyade alors qu'ils venaient d'arriver de la ville de Médéa pour une excursion», a écrit le président de la République dans son message de condoléances.

«En cette pénible épreuve et en ces moments ô combien douloureux que nous partageons avec les parents, les proches et les amis des victimes: Mahmoudi Hamza, Ben Kaida Sohaïb, Rabehi Anas,

Derouaïa Alaeddine et Ben Kaida Younes Abdelmoutalib, je tiens à leur présenter, eux qui s'arment de patience et de foi face à cette circonstance éprouvante, mes condoléances les plus attristées et ma profonde compassion, priant Allah le Tout Puissant de leur prêter patience et réconfort ainsi qu'un prompt rétablissement aux camarades des victimes qui reçoivent les soins.» Les services de la Protection civile ont reçu, samedi à 19h30, un appel pour le sauvetage de 6 enfants noyés au niveau de la plage de la Promenade des Sablettes à Alger. «Les victimes ont été évacuées à l'hôpital Mustapha Pacha.»

«Quatre enfants âgés entre 9 et 12 ans, qui étaient dans un état critique, sont décédés à l'hôpital, deux autres ont été placés en soins intensifs» alors que le corps d'une cinquième victime a été repêché par la suite, portant le nombre de morts à cinq.» Il s'agit d'enfants de la commune de Ain Boucif dans la wilaya de Médéa qui étaient en excursion à la Promenade des Sablettes.

Les condoléances de Salah Goudjil

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a adressé un message de condoléances aux familles des enfants décédés, samedi, par noyade au niveau de la Promenade des Sablettes.

«Mahmoudi Hamza, Ben Kaida Sohaïb, Rabehi Anas, Derouaïa Alaeddine et Ben Kaida Younes Abdelmoutalib, cinq enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, où ils ont été ravis à leurs parents et leurs proches», est-il notamment écrit dans le message. «Nous partageons votre douleur et votre peine suite à la perte de vos enfants et prions Allah de leur accorder Sa sainte miséricorde et de vous prêter patience et réconfort», a écrit le président du Conseil de la nation à l'adresse des parents des victimes, en son nom personnel et au nom des membres du Conseil.

R. R.

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

Les huit mesures du ministère de l'Intérieur

PAR RACIM NIDHAL

Dans le cadre des préparatifs en cours et pour assurer la réussite des examens du BEM et du BAC, session 2024, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé plusieurs mesures.

« En préparation des examens de fin d'année 2024, les autorités locales à travers le pays ont commencé à tenir des réunions de coordination pour identifier toutes les dispositions et procédures liées au bon déroulement des examens en termes de préparation et de sécurisation des centres d'examen, des centres de collecte, de prestation de services, ainsi que d'identifier les lacunes à même de prendre les dispositions nécessaires », indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, un certains nombres d'instructions ont été donnés. C'est ainsi qu'il a décidé de réunir toutes les conditions appropriées pour la réussite de cet événement national en préparant l'envi-

ronnement des centres d'examens devant accueillir les candidats. Pour ce faire, instruction a été donnée d'assurer le suivi de tous les préparatifs, en prenant les mesures de sécurité et d'organisation nécessaires et en fournissant tous les moyens logistiques, matériels et humains, tout en prévoyant des quantités et des moyens supplémentaires en cas d'urgence et pour éviter toute éventuelle pénurie.

En outre l'accent a été mis sur la nécessité de préparer les différents centres d'examen selon toutes les normes requises, y compris la présence des services de Protection civile pour assister les candidats en cas de besoin.

D'autant que la présence des services de la Sureté nationale est indispensable pour sécuriser les centres et faciliter le transfert des sujets d'examen.

Sur un autre volet, la réunion a insisté sur la nécessité d'assurer le service de transport tout au long des jours d'examen pour les candidats, les sujets, les surveillants et les observateurs. Dans le même ordre

d'idées, ordre a été donné les sources d'énergie électrique, d'entretenir et de fournir des générateurs électriques au niveau de centre, outre des générateurs de secours, ainsi que les lignes téléphoniques. L'autre mesure prise a trait à la mise à disposition d'une salle de soins au niveau de chaque centre d'examen et équipée de tout le matériel nécessaire et d'un personnel médical, à l'instar d'une clinique, et cela durant toute la période des examens. Il est également question d'assurer la propreté des établissements scolaires et de leurs environs, d'enlever les mauvaises herbes nuisibles tout en surveillant la propreté des réservoirs d'eau afin d'éviter toute mauvaise surprise, et d'offrir des repas chaud et de l'eau en abondance. Enfin, des commissions mixtes seront mises en place chargées d'effectuer des visites au niveau des établissements scolaires concernés par les examens afin de vérifier leur état de préparation et de remédier aux lacunes.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La ministre italienne aujourd'hui à Alger

La ministre italienne de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Anna Maria Bernini, effectuera aujourd'hui une visite de travail en Algérie.

Selon le site italien « Agenzia Nova », cette visite s'inscrit dans le cadre du « Plan Mattei ».

Durant son séjour en algérien la ministre italienne aura des entretiens avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est-il mentionné.

C'est la troisième mission qu'effectue Anna Maria Bernini, en Afrique dans le cadre du plan Mattei, après des visites en Tunisie et en Libye où elle a accompagné la Première ministre, Giorgia Meloni.

Au plan bilatéral, la coopération scientifique entre l'Italie et l'Algérie est profondément enracinée. Plusieurs accords ont été signés.

R. N.

CÉRÉALES, SEMENCES ET LAIT EN POUDRE

L'Algérie mise sur les grands projets



La sécurité alimentaire a toujours été au centre des préoccupations du gouvernement. Dans un monde où le chantage touche tous les domaines, y compris donc les produits alimentaires, il est évident que l'Algérie ne pouvait pas se permettre d'être, demain, à la merci de quelques pays.

PAR KAMAL HAMED

C'est pourquoi le gouvernement a initié une politique à même de permettre au pays d'assurer son autosuffisance, notamment pour les produits alimentaires stratégiques. Il en est ainsi pour les céréales et le lait. Deux produits qui pèsent lourd pour le trésor public.

En effet ces deux produits sont tous deux importés dans une très large mesure et cela à un coût. Exorbitant de surcroît. Des milliards de dollars sont en effet consacrés annuellement à l'importation de ces deux produits. « Nous devons, dès la prochaine saison agricole 2022/2023, réduire considérablement les quantités de céréales importées », a indiqué le Président Abdelmadjid Tebboune il y a presque deux années lors d'une rencontre gouvernement-walis. Dès lors de nombreuses mesures ont été prises à l'effet de consolider la filière céréales. C'est ainsi qu'il a été décidé, entre autres, d'encourager l'investissement agricole dans le Sud.

Selon un communiqué du Conseil des ministres du mois de janvier dernier « toutes les conditions et potentialités nécessaires sont réunies ». C'est dans ce cadre que s'inscrit le partenariat entre l'Algérie et l'Italie où les tractations sont allées bon train de puis de longs mois déjà. La société italienne spécialisée en agriculture Bonifiche Ferraresi (BF) a exprimé sa disponibilité à investir dans le grand sud notamment en matière de production de blé dur et de semences.

Le P.-dg de Bonifiche Ferraresi, Federico Vecchioni a indiqué en janvier dernier que sa société « avait obtenu l'année dernière un contrat de concession définitif au niveau de la wilaya de Touggourt pour la production du blé dur, soulignant que cela constituait un premier pas pour un projet beaucoup plus important. » « Nous sommes ici pour œuvrer à élargir le projet à travers d'autres investissements agricoles dans le sud de l'Algérie », a-t-il déclaré à la presse, ajoutant que la société BF compte lancer un « grand » investissement en Algérie l'année prochaine. Ce projet avec les italiens semble en, bonne voie. Ainsi, selon de nombreuses sources les autorités algériennes ont donné leur

aval définitif. Dans deux wilayas du sud du pays, en l'occurrence Adrar et Touggourt, pas moins de 36 milles hectares de terres agricoles ont été affectés aux projets avec les italiens en vue de produire les céréales et les semences. C'est un immense projet de partenariat comme l'atteste la grande superficie qui lui a été affecté. Une fois opérationnel ce projet, avec d'autres projets qui seront initiés, l'Algérie compte réduire au maximum sa facture d'importation et, du coup, assurer dans une large mesure sa sécurité alimentaire.

La tendance vers les grands projets structurant se confirme avec ce projet. Un projet qui a été déjà précédé par le projet que le pays compte concrétiser avec les qataris. Avec le Qatar un immense projet de production de lait en poudre a été annoncé il y a quelques semaines. Un projet localisé lui aussi dans le grand sud puisque il sera concrétisé dans la wilaya de Adrar ou pas moins de 100 000 hectares de terres lui seront affectés. L'entreprise qatari Baladna prévoit de réaliser une ferme s'étendant sur 100 000 hectares et produisant 200 000 tonnes de lait en poudre par an.

K. H.

HYDROCARBURES

Une délégation kényane visite le groupe Sonatrach

PAR RIAD EL HADI

« Une délégation kényane du secteur de l'Énergie effectuée depuis, mardi dernier, une visite en Algérie, ponctuée de plusieurs rencontres et déplacements au siège de la direction générale du groupe Sonatrach et ses structures », a indiqué hier un communiqué du groupe.

« La visite de la délégation, accompagnée de cadres du ministère de l'Énergie et des mines et de l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Peter Katana Angore, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales entre l'Algérie et le Kenya et du renforcement des domaines de coopération bilatérale », ajoute la même source. Dans le cadre de cette visite, la délégation kényane s'est rendue le 9 mai au siège de la direction générale de Sonatrach, où elle a écouté un exposé sur les filiales du groupe et eu des entretiens avec les représentants de la direction

Marketing du groupe Sonatrach.

Après avoir rencontré le P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, la délégation s'est rendue dans la wilaya de Boumerdes pour visiter l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la Direction centrale de la recherche et du développement du groupe. La délégation s'est rendue le lendemain, à Hassi Messaoud où elle a écouté un exposé sur un gisement pétrolier et visité certaines structures dans la région pour s'enquérir des mesures et pratiques liées à la politique de sécurisation des structures. « Le programme de visite a inclus également la région de Hassi R'mel, où la délégation a visité un champ gazier et certaines structures dans la région », indique le communiqué, précisant que la mission a écouté un exposé sur l'activité de transport par canalisations et visité le centre national de distribution du gaz, avant de se rendre dans la wilaya d'Oran. Lors de sa visite, effectuée

USA Le consulat Général d'Algérie à New-York fait une annonce importante

Le Consulat général d'Algérie à New York a récemment publié un communiqué important concernant les prochaines élections.

Dans son message, le Consulat donne plus d'explication sur l'inscription et la radiation des listes électorales pour les membres de la communauté nationale résidant dans sa circonscription.

Dans une publication partagée sur sa page Facebook officielle, le consulat a vivement encouragé les citoyens algériens éligibles à s'inscrire sur la liste électorale, en particulier ceux âgés de 18 ans et plus, avant la date butoir du 7 septembre 2024. Il a également souligné que même ceux qui n'avaient jamais été inscrits auparavant peuvent le faire dès à présent. En outre, le consulat a informé les résidents algériens qui ont déménagé en dehors de la circonscription du consulat général de New York qu'ils peuvent demander à être retirés de la liste électorale. Contrairement à une croyance populaire, cette procédure n'est pas limitée dans le temps et peut être effectuée à tout moment de l'année.

Pour faciliter ces processus, le consulat a mis à disposition un lien pour télécharger les formulaires d'inscription et de radiation. Les citoyens algériens sont invités à se rapprocher du service consulaire ou à le contacter par courrier électronique pour toute assistance supplémentaire. Enfin, le communiqué a souligné « l'importance de maintenir les informations personnelles à jour. » Les électeurs sont encouragés à mettre à jour leur adresse et d'autres détails importants en utilisant le même formulaire d'inscription.

R. N.

DIPLOMATIE

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie en Ouganda

« Le gouvernement ougandais a donné son agrément à la nomination de M. Mourad Amokrane en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Ouganda », a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

R. N.

dimanche, dans la wilaya d'Oran, la délégation kényane a reçu des explications sur l'activité de liquéfaction et de séparation de gaz avant de se rendre au pôle industriel d'Arzew et à ses structures de production de gaz naturel liquéfié et d'urée ainsi que d'autres produits.

La délégation s'est déplacée, l'après-midi, à la Sonatrach Management Academy. Cette visite s'achève lundi à Alger, où la délégation se rendra au siège de la société NAFTAL, filiale du groupe Sonatrach, a indiqué la même source, qui a rappelé que l'Algérie et le Kenya compartaient parmi les membres fondateurs de la Commission africaine de l'énergie relevant de l'Union Africaine.

Cette visite affirme « la volonté des responsables kényans du secteur de l'énergie de s'imprégner de l'expérience algérienne en la matière », a conclu le communiqué.

R. E.

RETARDS DE LIVRAISON DES VOITURES

Aoun appelle les citoyens à saisir la justice

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a sévèrement critiqué avant-hier certains concessionnaires automobiles en Algérie. Il a pointé du doigt le nombre important de plaintes déposées par des citoyens concernant des retards inacceptables dans la livraison de leurs véhicules neufs.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce dernier a fustigé ces pratiques non conformes aux dispositions du cahier des charges signé par les conces-

sionnaires agréés en Algérie. Parallèlement à ses critiques, le ministre, a martelé une exigence claire : le respect des délais de livraison légaux des véhicules aux clients est une obligation impérieuse.

Ces critiques cinglantes font suite à l'explosion du nombre de plaintes reçues par le ministère. En effet, M. Aoun a dévoilé un chiffre alarmant : 20.000 plaintes ont été déposées auprès de son ministère depuis l'ouverture d'une plateforme numérique dédiée aux réclamations des consommateurs concernant les retards de livraison de véhicules neufs.

Le responsable a également exhorté les consommateurs à ne pas se laisser faire et à déposer des plaintes en cas de non-respect de leurs droits. Ce nombre colossal met en lumière l'ampleur des manquements et du manque de sérieux de certains concessionnaires automobiles en Algérie, qui ne respectent pas les délais de livraison légaux et contractuels, bafouant ainsi les droits des consommateurs. Aoun fustige les concessionnaires et impose le respect des délais de livraison. Selon les observateurs, cette situation inacceptable témoigne d'un mépris flagrant des obligations contractuelles et d'un manque de considération évident envers les clients algériens. Outre ces critiques acerbes, le ministre a également révélé que l'Algérie a importé à ce jour 159.000 véhicules dans le cadre du quota fixé pour l'année 2023, qui s'élève à 180.000 unités.

Cette information intervient alors que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière au suivi minutieux du dossier de l'assemblage et de la fabrication automobiles en Algérie, avec pour objectif d'atteindre un taux d'intégration de 40% dans un court laps de temps.

Dans ce cadre, le partenariat algéro-italien pour la concrétisation de l'usine d'Oran tant attendue cristallise les espoirs des Algériens qui la voient comme la locomotive qui propulsera le secteur de l'assemblage et de la fabrication automobiles en Algérie.

1,8 milliard de dollars pour l'importation des véhicules

L'Algérie a réservé en 2023 un montant de 1,8 milliard de dollars pour l'importation des véhicules neufs. Le chiffre a été donné également par le ministre de



l'Industrie et de la production pharmaceutique Ali Aoun. Le quota des véhicules à importer avec cette somme n'a pas encore atteint. Ali Aoun a dit qu'en 2023, année du retour à l'importation des voitures neuves, l'Algérie a arrêté un quota de 1,8 milliard de dollars pour l'achat de 180.000 véhicules. « Ce quota a été attribué aux 24 premiers concessionnaires agréés », a indiqué le ministre, en précisant que « jusqu'au 18 avril, 159.037 automobiles ont été importées dont 137.982 véhicules touristiques et utilitaires légers », a-t-il dit.

C'est Fiat Algérie, l'un des trois premiers concessionnaires agréés, qu'a eu la part du lion de ce quota avec « 97.000 véhicules importés » en 2023, selon les chiffres du représentant algérien de la marque italienne du groupe Stellantis.

L'Algérie a importé près de 160.000 véhicules en une année

L'Algérie a repris les importations de véhicules neufs en mars 2023 avec la délivrance de trois premiers agréments aux représentants locaux de Fiat, Opel et Jac.

Ce retour aux importations ne s'est pas déroulé sans accroc. « Il y a beaucoup de difficultés et d'anomalies. Des concessionnaires se sont permis certaines pra-

tiques illégales, ce qui nous a poussé à créer, il y a deux mois, une plateforme pour recevoir les réclamations des clients. Il y a eu au moins de 20.000 réclamations jusqu'à hier. Les choses ne sont pas passées facilement. Des concessionnaires ont été rappelés à l'ordre, si jamais, ils récidivent, on va leur retirer les agréments », a menacé Ali Aoun.

« Est-ce qu'il y avait des usines de montage ? »

Selon le ministre de l'Industrie, l'Algérie a délivré 27 agréments aux concessionnaires automobiles depuis mars 2023. « Les agréments sont attribués en fonction de la conformité au cahier des charges », a-t-il indiqué. Sur le sort des anciennes unités de montage de voitures qui ont été fermées après 2019 notamment celles de Kia à Batna, Hyundai à Tiaret et Volkswagen à Relizane, le ministre a répondu : « Est-ce qu'il y avait des usines de montage ? Si vous les connaissez, montrez-les-moi ! Celles qui ont été confisquées par voie de justice sont de simples hangars, à part celle de Renault à Oran qui gagnerait à être améliorée du point de vue technologique. »

Ali Aoun a fait état d'une démarche pour récupérer ces hangars pour d'autres investissements.

C. A.

3,5 MILLIARDS DE DINARS POUR LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ

Aoun annonce une importante subvention pour l'ENIEN

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, en visite hier à Tizi-Ouzou a annoncé l'octroi d'une enveloppe de 3,5 milliards de dinars au profit de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM). Le ministre, à qui un plan de redressement a été présenté par les responsables de l'entreprise, a indiqué que « l'Etat a décidé d'octroyer une subvention de 3,5 milliards de dinars pour la relance de l'activité de l'Entreprise qui connaît d'énormes diffi-

cultés depuis quelques années. »

M. Aoun, qui a rappelé « les efforts colossaux de l'Etat » pour la sauvegarde de ce fleuron de l'industrie nationale, a instruit les responsables de l'ENIEM d'utiliser cette enveloppe pour « produire de la valeur » et « garantir la pérennité de l'activité » du complexe. Il a, à ce propos, interdit à cette entreprise toute activité de sponsoring au profit des clubs sportifs et autres activités.

Le complexe électroménager connaît des

difficultés depuis plusieurs années avec une baisse de sa capacité de production et cumule une dette de près de 5 milliards de dinars auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) qui fait l'objet d'un plan de rééchelonnement depuis 2021.

Lors de sa dernière visite de dinarsns la wilaya en août 2023, M. Aoun avait évoqué l'ouverture du capital de l'entreprise pour un partenariat, national ou étranger, afin de maintenir son activité.

R. N.

À EL ACHOUR

Une délégation de l'UNICEF visite une école pour enfants handicapés visuels

Une délégation de l'Organisation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a effectué, dimanche soir, une visite dans une école pour enfants handicapés visuels, sise à El Achour (Alger), lors de laquelle l'expérience algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, a été présentée.

Composée de la directrice du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, de la Directrice régionale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Adele Khodr, ainsi que du directeur général handicap et développement de l'UNICEF, Gopal Mitra, la délégation s'est enquis de la préparation des enfants scolarisés à passer les examens dans différents cycles ainsi que des différents programmes et équipements assurés par l'Etat, en vue d'une prise en charge optimale de cette frange de la société.

Dans une déclaration à la presse au terme de la visite, Mme Khodr a salué la politique algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, notamment les enfants, saluant les efforts consentis pour l'intégration économique de cette catégorie, qui constitue une expérience méritant d'être promue.

De son côté, la directrice du Bureau de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson a estimé que « cette visite est l'occasion de connaître davantage de l'expérience algérienne, réaffirmant son engagement à consolider la coopération et à concrétiser une stratégie globale en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques. »

R. N.

FLUX TOURISTIQUES EN ALGÉRIE

Pari sur plus de capacités d'accueil

Les touristes d'aventure et autres amateurs des grands paysages n'ont pas cessé de visiter l'Algérie. Depuis l'année dernière, 10.000 entrées ont été accordées dans le cadre de la procédure de visa à l'arrivée au Sud. Un afflux qui ne va pas cesser d'autant que les capacités d'accueil doivent être améliorées à terme.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI



Le ministre du Tourisme Mokhtar Didouche a dans un entretien à l'agence Bloomberg repris par le site TSA, considéré que « le nombre d'arrivées en Algérie a atteint 3,3 millions de personnes au cours des 12 mois. » Un nombre impressionnant qui témoigne de l'attrait des touristes étrangers envers un pays qu'ils découvrent. L'Algérie assiste depuis ces deux dernières années à un renversement de la situation. Son marché est en expansion et la demande de toute part est significative vu les chiffres éloquentes communiqués sur le nombre des visiteurs. Avec cette ouverture, le ministre table sur 10 millions de touristes à l'horizon 2030. Mais à cette politique touristique en pleine transformation, il y a les capacités d'accueil dont il faudra miser pour contenir ces flux importants.

Actuellement, l'Algérie dispose, selon le ministre, de 150.000 à 160.000 lits dont il juge qu'ils sont insuffisants. Il est donc clairement indiqué que l'Algérie devrait mettre le paquet pour les infrastructures d'hébergement qui ne dépassent pas aujourd'hui les 1600 hôtels. Selon les différents comptes rendus du département ministériels, les projets retenus dans le cadre de l'investissement sont de 208 d'une capacité d'accueil de 25.000 lits. Ces projets, dont une partie vient de démarrer, seront d'un secours certain pour l'année prochaine et même après. Le ministre avait indiqué récemment que l'Algérie table sur ces projets en sus des 8000 lits supplémentaires en cours. Toujours est-il qu'un certain retard a été accusé pour développer les nouvelles zones d'extensions touristiques avec un

manque d'investissement relevé dans la plupart des zones. Pour rattraper ce retard, les autorités ont misé depuis 2022 sur les 12 plans de développements de touristes avec 166 assiettes foncières pouvant accueillir les futurs investissements touristiques. Les opérateurs dans le secteur ont montré des signes d'enthousiasme pour valider leurs projets qui consistent en des projets adaptés. Les hôtels 2 à 3 étoiles seront privilégiés. Pour éviter les erreurs des grands complexes non rentables pour le reste de l'année, les experts en la matière conseillent plutôt des petits hôtels, motels et maisons d'hôtes dans des endroits au relief montagneux et le Sud. C'est la piste indiquée pour des coûts moins chers qui auront également un impact sur les prix.

F. A.

ALGER ET MARSEILLE

Signature d'une convention de coopération dans plusieurs domaines

Une convention de coopération portant sur plusieurs domaines, a été signée hier entre la wilaya d'Alger et la ville de Marseille (Sud de la France), en présence du wali, Mohamed Abdenour Rabehi, et le maire Benoit Payan. La convention de coopération porte notamment sur « l'ingénierie urbaine, la valorisation du patrimoine, la préservation de l'environnement, et le sport », a précisé M. Rabehi, soulignant qu'il s'agit d'« axes prioritaires qui pourraient être élargis à d'autres domaines en fonction des attentes des populations des deux villes. » Le wali

d'Alger a fait part, à cette occasion, de son engagement à « ne ménager aucun effort » en vue de favoriser une approche portant sur un développement durable d'Alger et de Marseille, « deux villes majestueuses » de la Méditerranée, a-t-il dit. Dans l'objectif de faire d'Alger une grande capitale méditerranéenne, les autorités ont lancé quatre plans d'aménagement, de réhabilitation et de modernisation, des plans qui permettront de réhabiliter son tissu urbain, de moderniser ses réseaux de transport et de réaménager sa façade maritime. Dans une déclaration en

marge de la cérémonie de signature de la convention, le maire de Marseille a salué « la volonté politique » des deux parties pour renforcer la coopération à travers des projets au profit des citoyens de ces deux grandes villes méditerranéennes. Durant son séjour à Alger, la délégation française, conduite par le maire de la ville de Marseille, effectuera des visites dans plusieurs monuments de la capitale, entre autres, la Basilique de Notre Dame d'Afrique, la Casbah, le Jardin d'Essais, le musée des Beaux Arts et le Sanctuaire des martyrs.

R. N.

MARCHÉ DES ASSURANCES

Des réformes importantes seront introduites en 2024

PAR RANIA NAILI

« Le marché algérien des assurances connaîtra, durant l'année en cours, des réformes importantes, à la faveur de l'adoption d'une nouvelle loi régissant le secteur, à même de promouvoir sa bonne gouvernance, en renforçant sa régulation et en développant l'assurance Takaful », a indiqué le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Dans un entretien accordé récemment à la revue asiatique spécialisée dans les assurances, Asia Insurance Review, le ministre a précisé que parmi les réformes principales attendues dans ce cadre, la mise en place d'une autorité de supervision du marché « plus autonome et davantage indépendante. » Cette autorité devrait « conférer au marché des assurances une plus grande transparence et une neutralité totale, en faisant le distinguo entre les missions de l'Etat régulateur et contrôleur et celles de l'Etat actionnaire unique dans les sociétés publiques d'assurance. » L'année 2024 devrait, en outre, voir l'assurance Takaful

connaître un plus grand essor, grâce à l'ancrage juridique renforcé de ce segment, ce qui permettra à cette forme d'assurance de « jouer un meilleur rôle dans la dynamisation de la sphère financière et le renforcement du développement des produits bancaires alternatifs », a-t-il soutenu.

Bénéficiant d'un environnement réglementaire nouveau et adéquat, la e-assurance connaîtra, à son tour, un bond qualitatif, encouragée par l'usage de plus en plus répandu de la numérisation et des supports digitaux dans la sphère assurantielle. « La mise en application de la nouvelle loi des Assurances se traduira, aussi, dans la sphère commerciale par la réintroduction de l'obligation d'assurance des marchandises et des biens d'équipements importés par voie aérienne ou maritime, auprès d'une société d'assurance agréée en Algérie », a avancé M. Faïd. « L'assurance Incendie sera, par ailleurs, élargie à tous les opérateurs tant publics que privés », a-t-il poursuivi, citant, entre autres mesures qui seront concrétisées cette année, la consécration de l'assurance Takaful, et l'obliga-

tion pour les sociétés d'assurance de mettre en place un système de contrôle interne ayant pour objet l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi des risques. Le ministre a évoqué, dans le même sillage, la mise en place d'un système de lutte contre le blanchiment d'argent, de l'ancrage juridique de la lutte contre la fraude à l'assurance, la prédilection en assurance automobile de l'indemnisation amiable avant le recours à la justice, du barème revu d'indemnisation des dommages corporels, avec l'allègement du dispositif d'assurance contre les effets des Catastrophes Naturelles (Cat-Nat), en donnant la possibilité aux sociétés d'assurance d'indemniser les victimes même en l'absence de l'Arrêté portant déclaration de l'état de catastrophe naturelle. Parmi les autres réformes citées, la soumission des provisions techniques des sociétés d'assurance à une certification par un actuaire agréé et l'obligation, en matière de construction, de souscrire une assurance Responsabilité Civile (RC) Décennale dès l'ouverture du chantier. Les assurances liées au secteur de l'agriculture ne sont pas en

reste, a tenu à souligner le ministre, du fait qu'un dispositif d'assurance des calamités agricoles, élaboré dans le cadre d'un large programme de concertation menée par le Conseil National des Assurances, devrait être introduit dans le schéma global des assurances en Algérie. Rappelant que l'élaboration d'une nouvelle loi sur les assurances a été faite conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la réforme du secteur Financier en général, le ministre a prédit que cette réforme allait permettre la mise en place d'une « véritable industrie assurantielle, capable de se positionner parmi les moteurs-clé du développement économique de l'Algérie. » Evoquant les indicateurs du secteur en 2023, où le chiffre d'affaires a atteint plus de 168 milliards de DA (1,2 milliard USD), en évolution de 2,6% par rapport à l'exercice 2022 (données provisoires), M. Faïd a estimé que ces résultats « ne reflètent pas encore le potentiel énorme du marché national des assurances. »

R. N.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE

Boughali insiste à une réforme du système de préparation du budget

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, a indiqué que « le passage de l'Algérie du mode de budgétisation par moyens au mode de budgétisation par programmes et objectifs est considéré comme l'un des enjeux majeurs pour réformer le système budgétaire. » La corrélation l'obligation du résultat avec le coût financier le plus bas possible constitue la nouvelle base de l'administration publique pour le budget.

Dans son discours lors d'une journée parlementaire organisée par la Commission des Finances de l'Assemblée populaire nationale, M. Boughali a expliqué que l'instauration de l'État de droit et la consécration des règles de transparence dans la gestion des fonds publics ne peuvent aboutir que dans le cadre d'approbation d'un système législatif intégré et d'adoption des règles de gouvernance en matière de préparation, de contrôle et de suivi des politiques publiques, d'établissement d'une culture de lutte contre la corruption et d'élaboration de programmes et de mesures pour la prévenir. Le président de la Chambre basse du Parlement a indiqué que « la modernisation du système budgétaire en Algérie est considérée comme une étape importante vers des mécanismes de gestion publique basés sur la gouvernance, l'efficacité, l'efficience, la responsabilité, la transparence, le contrôle et la performance en allouant les dépenses publiques aux principaux programmes et sous-programmes qui contribuent directement à la réalisation des objectifs de la politique publique. »

Ces programmes ont des objectifs précis dont la réalisation est mesurée par des indicateurs de performance, et le passage d'une logique de moyens à une logique de résultats. La nouvelle présentation du budget et de ses documents ajoute plus de transparence et de rigueur à la gestion des affaires publiques.

R. N.

TOUR D'ALGÉRIE 2024

Héros de la première étape, l'Algérien Yacine Hamza pour la confirmation

Le cycliste algérien Yacine Hamza de la formation "Madar Pro Team", vainqueur dimanche de la première étape du Tour d'Algérie 2024 (TAC-2024) reliant Oran à Sidi Bel Abbès, cherchera à se maintenir en tête du classement général, et à conserver ses trois maillots sur les épaules, à l'occasion de la deuxième étape prévue lundi (11h00) entre Sidi Bel Abbès et Mostaganem (141 km), avec la participation de 74 coureurs de 16 équipes.



CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

Belloumi, tous les indicateurs au «vert»





TOUR D'ALGÉRIE 2024 :

Héros de la première étape, l'Algérien Yacine Hamza pour la confirmation

Le cycliste algérien Yacine Hamza de la formation "Madar Pro Team", vainqueur dimanche de la première étape du Tour d'Algérie 2024 (TAC-2024) reliant Oran à Sidi Bel Abbès, cherchera à se maintenir en tête du classement général, et à conserver ses trois maillots sur les épaules, à l'occasion de la deuxième étape prévue lundi (11h00) entre Sidi Bel Abbès et Mostaganem (141 km), avec la participation de 74 coureurs de 16 équipes.

Le coureur algérien qui figure dans la liste des athlètes qualifiés aux Jeux Olympiques 2024 de Paris a frappé fort lors de la première étape du TAC-2024, en allant chercher la victoire finale et endosser, par la même occasion, quatre maillots distinctifs : le maillot jaune de leader du classement général, le maillot bleu du vainqueur de l'étape, le maillot vert du cycliste le plus rapide et enfin le maillot rouge du meilleur cycliste algérien.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique national de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Ismaïl Douzi, a indiqué que "l'objectif assigné aux cyclistes nationaux est la préservation du maillot jaune porté la veille par Yacine Hamza, ainsi que sur le classement général par équipes qui est également très important



pour nous." Le parcours de la deuxième étape sera généralement plat et comprendra deux points chauds pour le maillot vert du cycliste le plus rapide, le premier est situé au kilomètre 60 et le second au km 99,1, ce qui permettra à Yacine Hamza (27 ans) d'exploiter toutes ses qualités de sprinteur afin de garder son maillot vert avec le soutien de ses coéquipiers de l'équipe "Madar Pro Team". Concernant la stratégie des équipes algériennes lors de cette deuxième étape, le DTN a déclaré : "Nous allons gérer la deuxième étape car nous travaillerons pour figurer dans la première échappée et éviter un éventuel écart de deux ou trois minutes, ce qui compliquera notre tâche et la rendre plus difficile".

En réponse à une question sur les difficultés que rencontreront les coureurs algériens lors de la deuxième étape du TAC-2024, le même responsable a ajouté que "la concurrence sera très rude"

avec les coureurs érythréens, rwandais et mauriciens, qui disposent de très bonnes qualités", soulignant que "la Direction technique a choisi de les inviter afin d'élever le niveau du Tour qui constitue une étape préparatoire privilégiée pour Yacine Hamza, qualifié aux JO de Paris". Pour rappel, le coureur algérien, Nassim Saïdi, a remporté, samedi, le Grand Prix cycliste de la ville d'Oran, qui s'est déroulé sur un parcours fermé de 117 km (18 tours) en présence 72 cyclistes issus de 15 équipes. Le départ et l'arrivée de la course ont été jugés au Centre des Conventions "Mohamed Ben Ahmed". Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

SPORT

Championnat d'Afrique de trampoline Deux médailles d'argent et une en bronze pour l'Algérie



La sélection algérienne de gymnastique s'est contentée de trois médailles (2 argent et 1 en bronze) au Championnat d'Afrique de trampoline, organisé à la salle omnisports de Radès à Tunis les 10 et 11 mai, alors qu'aucun athlète n'a pu obtenir son billet de qualification aux Jeux Olympiques 2024 de Paris.

Les deux médailles d'argent ont été l'œuvre de Ben Tayeb Hichem en simple garçons (juniors) et le duo Bouchama Sajed-Mohamed Mohammedi en double messieurs seniors. La médaille de bronze a été décrochée dans l'épreuve par équipes seniors messieurs.

Les quatre athlètes algériens ayant pris part à cette compétition africaine n'ont pu obtenir leur billet de qualification aux Jeux Olympiques 2024 de Paris.

Avec 57 points, le MC Alger domine outrageusement le Championnat professionnel de Ligue 1 de football dans un parcours qualifié par l'entraîneur Patrice (Amir) Beaumelle de « magnifique et historique ».

Le Mouloudia d'Alger poursuit sereinement et presque infailliblement son chemin vers le titre en devançant largement son voisin du CR Belouizdad, également son adversaire en finale de la Coupe d'Algérie, de 12 unités. Aussi rare que cela puisse se produire dans le championnat local, les coéquipiers du buteur du championnat Youcef Belaïli n'ont concédé que deux petites défaites face au CS Constantine (2-1) et à l'Entente de Sétif (1-0), contre 17 victoires et 6 nuls. S'y ajoute un goal-average tout simplement impressionnant de + 34, soit 50 buts marqués contre 16 encaissés. Ce qui permet au MCA de s'attribuer (provisoirement) les titres symboliques de la meilleure attaque et la défense la plus hermétique. Un vrai parcours de champion ! Les "Chnaoua" affichent ostentatoirement, à la lumière de ces brillantes statistiques, leur fierté et pensent prématurément avoir assuré le sacre du championnat. Lequel titre n'est, faut-il le souligner, pas encore garanti du moins mathématiquement. Mais une

PATRICE BEAUMELLE, ENTRAÎNEUR DU MC ALGER

« Un parcours historique et magnifique »



victoire vendredi prochain face à l'USM Alger, à l'occasion du grand derby de la 26e journée, garantira le titre au Mouloudia.

Confirmer contre l'USMA, la JSK et le CRB
En véritable protecteur de ses poulains, et afin de les mettre à l'abri de toute forme de pression nuisible, le coach algérois refuse d'évoquer le derby et affirme devoir plutôt « apprécier le bon point du match nul ramené de Khenchela (1-1) devant un adversaire coriace

». Tout en rendant hommage à ses joueurs pour leurs belles prestations qui furent, d'après lui, à la hauteur des aspirations des supporters, l'ancien sélectionneur adjoint de la Côte d'Ivoire invite ses joueurs à « rester pleinement concentrés en prévision des prochains matches ». Et de poursuivre : « Nous n'avons encore rien assuré. Devant les deux grands défis qui nous attendent en Championnat et en Coupe d'Algérie, nous devons nous armer d'un moral de fer

et d'une concentration maximale pour que nous puissions offrir à notre splendide galerie les performances souhaitées ». Après le derby de la capitale de ce vendredi face aux Rouge et Noir de Soustara, le Mouloudia d'Alger devra enchaîner par le grand classique contre la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (27e journée) avant de croiser le fer avec le CR Belouizdad à Alger (28e journée), l'USB à Biskra (29e journée) et le MC Oran à Alger (30e journée).

TURQUIE Youcef Atal provoque des sueurs froides avant le stage

Youcef Atal, récemment transféré à Adana Demispor après avoir été poussé vers la porte de sortie de l'OGC Nice, s'est rapidement affirmé comme un élément essentiel de l'équipe, accumulant des performances solides lors des derniers matchs de championnat. Cependant, sa récente absence lors du dernier match a suscité des inquiétudes, suite à une blessure contractée à l'entraînement. À seulement un mois du regroupement de l'équipe nationale en juin, la condition physique du défenseur algérien est source de préoccupations. Malgré sa contribution notable à Adana Demispor, avec 8 matchs disputés (incluant un but et une passe décisive) et 659 minutes de jeu, Atal a été contraint de s'écarter du terrain après s'être blessé avant le match contre Istanbulspor, expliquant ainsi son absence lors de la confrontation de samedi dernier. Actuellement, aucune information précise n'a été divulguée quant à la nature exacte de la blessure d'Atal. Cependant, avec un mois devant lui avant le rassemblement de l'équipe nationale et trois matchs restants pour son club en championnat, le joueur algérien a l'opportunité de se rétablir.

Il est important de noter qu'Adana Demispor occupe actuellement la 11ème place du classement en Super Lig turque et que le contrat d'Atal avec le club arrivera à expiration le 30 juin prochain.

Le mercato des Fennecs s'annonce agité !

Comme à chaque mercato, les joueurs algériens sont au cœur des discussions.

À quelques semaines de l'ouverture du marché des transferts, les rumeurs enflent concernant les stars de l'équipe nationale d'Algérie.

Certains transferts sont déjà actés ou pratiquement certains, comme celui d'Anis Hadj Moussa (Vitesse Arnhem), qui a officiellement trouvé un accord avec Feyenoord, ou encore Baghdad Bounedjah (Al Sadd), en partance pour Al Shabab en Arabie Saoudite.

Leurs mouvements ne devraient guère surprendre, tant ils sont proches de la finalisation.

D'autres joueurs ayant brillé cette saison pourraient également changer de cap vers des équipes plus prestigieuses. Rayan Aït Nouri (Wolverhampton), Mohamed Amoura (Union Saint-Gilloise), Bachir Belloumi (SC Farense),

Rafik Guitane (Estoril) et Farès Chaïbi (Eintracht Francfort) sont dans cette catégorie. Les deux premiers attirent l'attention des géants européens, principalement en Angleterre, tandis que le jeune duo au Portugal est courtisé par le Benfica Lisbonne.

Quant à Chaïbi, son avenir est en discussion chez deux grands clubs allemands.

Cependant, certains autres Fennecs, moins en vue cette saison, pourraient chercher un nouveau club pour obtenir plus de temps de jeu. Housseem Aouar (AS Roma), Hicham Boudaoui (OGC Nice), Ismaël Bennacer (AC Milan) et Adam Ounas (LOSC) se trouvent dans cette situation, certains en manque de forme, d'autres simplement en dehors des plans de leurs entraîneurs.

Entre les deux, certains joueurs de l'équipe nationale aspirent à un changement de décor. Adem

Zorgane (SC Charleroi), Amine Gouiri (Stade Rennais), Sofiane Feghouli (Karagümrük SK) et Youcef Atal (Adana Demispor) sont donc à surveiller de près dans les semaines à venir.

Départ en Arabie Saoudite en vue pour certains Fennecs ce mercato. Plusieurs éléments pourraient rejoindre Riyad Mahrez en Arabie Saoudite en ce mercato estival. Ismaël Bennacer, dont le séjour à l'AC Milan semble tirer à sa fin, ainsi que Adam Ounas, en rupture de ban au LOSC, pourraient être de ceux-là tout comme Aïssa Mandi dont la longue parenthèse en Espagne est sur le point de se refermer.

En conclusion, l'été s'annonce plus qu'agité pour nos Fennecs à travers le monde durant ce mercato d'été 2025 crucial dans le plan de carrière des internationaux algériens avant la CAN 2025 et la Coupe du monde 2026.

TOUR D'ALGÉRIE 2024 DE CYCLISME Hamza Yacine remporte la première étape

Le coureur algérien Hamza Yacine a remporté la première étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), disputée ce dimanche entre Oran et Sidi Bel Abbès sur une distance de 142 km, en présence de 77 coureurs représentant 16 équipes.

Le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro,

s'est adjugé la première place avec un chrono de 3h 19m 52s, devant l'érythréen Meron Teshome Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, auteurs du même chrono. La deuxième étape aura lieu lundi entre Sidi Bel-Abbès et Mostaganem sur une distance 141 km.



CHAMPIONNAT DU PORTUGAL

Belloumi, tous les indicateurs au « vert »

Sociétaire du Sporting Club Farense, une équipe de l'élite portugaise, le jeune footballeur, Mohamed Bachir Belloumi, fils du légendaire Lakhdar, est sur les traces de son père.

En effet, depuis qu'il a rejoint le Portugal, ce joueur pétri de qualités ne cesse de progresser au point de devenir une pièce maîtresse sur l'échiquier de son équipe, mais aussi un joueur confirmé de la Liga Portugal Betclac. Auteur de 7 buts et 5 passes en 33 matchs, Mohamed Bachir est en train de s'imposer comme un talent très intéressant capable de poursuivre son évolution pour atteindre dans peu de temps la cour des grands. D'ailleurs, il vient de recevoir le trophée de Révélation du mois d'avril décerné par la chaîne portugaise Sport TV.

Belloumi s'est distingué en inscrivant deux beaux buts face au Benfica puis contre Estoril, club où évolue le néo international algérien Rafik Guitane, et a délivré une passe décisive face à Boavista. Agé de 22 ans (né le 1er juin 2001), Mohamed Bachir a fait ses premiers pas de footballeur au sein du club de cœur de son père, le GC Mascara avec lequel il a évolué pratiquement dans toutes les catégories. Après un apprentissage qui aura duré 12 ans (2008-2020), il a rejoint le MC Oran pour une seule saison (2020-2021) avant d'embrasser une carrière professionnelle à l'étranger. Ayant atterri au SC Farense en 2022, club avec lequel il est sous contrat



jusqu'en 2025, le jeune Belloumi, dont le style ressemble étrangement à celui de Riyad Mahrez, a été classé, selon certains sites spécialisés, parmi les 10 meilleurs talents évoluant en Europe.

Rejoindre un grand club dès la saison prochaine

Les dirigeants du mythique club de la capitale, le SL Benfica, ne sont pas restés insensibles aux potentialités et aux performances de l'international algérien. Des indiscretions

font état de possibles discussions entre la direction lisboète et le manager du joueur qui n'est autre que le Portugais Jorge Manuel Mendes, l'agent incontournable pour tout joueur voulant aller dans des grands clubs. On peut citer entre autres Cristiano Ronaldo, Luis Figo, Quaresma, Nani, Pepe, Angel Di Maria, Falcao, James Rodriguez et Hulk. Fin connaisseur en matière de football et véritable détecteur de jeunes talents, Jorge Mendes dispose d'un portefeuille de joueurs

bien garni. Grâce à ses transferts presque tous réussis, donnant même à certains joueurs une dimension galactique, Mendes semble convaincu par les qualités inestimables de Belloumi qu'il compte placer dans un grand club dès le prochain exercice. Lakhdar, l'ancien stratège de l'équipe nationale d'Algérie des années 1980, qui fait office de guide et conseiller, ne veut pas trop s'immiscer dans la carrière de son fils qui est sous la coupe d'un manager à la notoriété planétaire.

RABAH MADJER :

« Je veux prendre en main une sélection pour participer à une CAN »

Rabah Madjer se dit ambitieux de prendre en main une sélection nationale. Il affirme n'avoir toujours pas digéré son limogeage de l'équipe d'Algérie en 2018.

Rabah Madjer fait partie des meilleurs footballeurs algériens de tous les temps, personne ne peut nier, mais comme entraîneur, il a échoué là où il a exercé. Sa dernière expérience remonte entre 2017 et 2018 avec l'équipe d'Algérie. L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, lui avait fait confiance, mais

le coach n'avait pas réussi.

Malgré ça, l'ancien driver des Verts n'a toujours pas mis fin à sa carrière d'entraîneur.

En effet, il est toujours ambitieux pour prendre en main une sélection africaine, en vue d'une Coupe d'Afrique des Nations.

« Ma priorité est de prendre en main une sélection africaine en vue de participer à une Coupe d'Afrique des nations. Je n'ai pas arrêté ma carrière d'entraîneur. Je suis disposé à accepter tout projet ambitieux, en club ou en sélection

», a-t-il confié, dans une interview accordée au média Al-Ain Sports. Toujours déçu de son limogeage de l'équipe d'Algérie

Dans son interview à Al-Ain Sports, Rabah Madjer n'a pas caché d'exprimer sa grande déception suite à son limogeage par la Fédération algérienne de football de la tête de la sélection nationale en 2018.

« J'étais très déçu par ma dernière expérience avec la sélection algérienne. Je n'arrive toujours pas à digérer mon limogeage à la suite d'un match amical devant le

Portugal », a-t-il ajouté.

Rappelons que la légende du football algérien a entraîné l'équipe d'Algérie à trois reprises.

D'abord entre 1993 et 1995 (2 victoires, 4 nuls, 3 défaites), puis entre 2001 et 2002 (2 victoires, 3 nuls, 4 défaites) et enfin entre 2017 et 2018 (3 victoires et 3 défaites).

Il a déjà exercé en tant qu'entraîneur pour deux clubs qatariens, à savoir Al Wakrah (12 victoires, 6 nuls, 4 défaites) en 1998 et Al Rayyan en 2005 (4 victoires, 3 nuls, 6 défaites).

CONSTANTINE

L'état des lieux du secteur des transports, thème d'une journée d'étude régionale



Une journée d'étude régionale sur "l'état des lieux du secteur des transports, diagnostic et recherche des voies de développement" a regroupé, dimanche à Constantine, les représentants de huit wilayas de l'est du pays sous la présidence de l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji.

L'objectif est de recenser et diagnostiquer les écueils rencontrés par le secteur, a affirmé le responsable central durant la rencontre qui a regroupé à l'Institut national de formation des personnels

des collectivités locales les directeurs des transports des wilayas de Constantine, Annaba, Skikda, Jijel, El-Tarf, Guelma, Mila et Souk-Ahras ainsi que le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda.

La rencontre, a-t-il ajouté, constitue aussi "une opportunité pour faire le point sur la situation présente du secteur des transports et prospecter les perspectives de son développement et d'amélioration de ces prestations dans les wilayas de l'est du pays ainsi que l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, des nouvelles dispositions juridiques et les débats des problématiques liées à l'efficacité des plans de transport, la disponibilité des moyens de transport, la prise en charge des préoccupations des opérateurs et les futures villes".

Le wali de Constantine a souligné

dans son allocution "l'importance de plans de circulation efficaces pour les villes qui organisent la mobilité des voyageurs et régulent cette activité vitale selon des mécanismes opérationnels avec le suivi et la surveillance des activités des transporteurs pour contenir l'anarchie enregistrée".

M. Sayouda a insisté sur "la nécessité de généraliser la numérisation et les applications développées pour améliorer les performances des gares et chantiers ainsi que les activités de maintenance et de contrôle technique des moyens de transport pour diversifier les revenus du secteur".

Les interventions des directeurs de wilaya des transports se sont axées autour des écueils rencontrés par le secteur dans leurs wilayas respectives et les solutions proposées dans la perspective de développement du secteur.

MOSTAGANEM, GAZ DE VILLE

5.000 foyers bientôt raccordés

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, selon la Direction de l'énergie et des mines.

Les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales, selon la même source. Dans ce contexte, les travaux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf, sur une distance de 14 kilomètres, sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source. Notons qu'il sera

procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel. Le centre secondaire de la commune de Achaacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charef relevant de la commune de Sirat (690 logements), ainsi que la partie supérieure de la commune d'Aïn Nouissy (100 foyers).

La Direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi, dans la commune de Kheïredine (1.125 foyers), pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé. La localité de Krarcha, qui est rattachée à la com-

mune de Touahria, a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à savoir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdelmalek-Ramdane), Bouachria (commune de Sidi-Lakhdar), soit un total de 1.132 foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution.

A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Énergie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et de gaz, selon la même source.

TÉBESSA

Des crédits bonifiés à plus de 1.800 céréaliculteurs

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) de la wilaya de Tébessa vient d'entamer le paiement du prêt compensatoire bonifié «R'fig» à 1.803 céréaliculteurs pénalisés par le manque d'eau, a indiqué le directeur régional-adjoint chargé du financement, Lazhar Kadri.

Le même responsable a ajouté que ce prêt bonifié, géré par la Badr, « bénéficie à tous les producteurs de céréales touchés par le changement climatique au cours des trois précédentes saisons agricoles », précisant que son montant est fixé à 20.000 DA par hectare de céréales touchés par le manque d'eau ; le plafond du prêt bonifié (sans intérêts) étant fixé à 30 hectares, et que le remboursement est exigible au bout de trois ans.

Le directeur régional-adjoint de la Badr de Tébessa a également souligné que sur les 7.093 céréaliculteurs concernés, et dûment recensés depuis 2020 avec la collaboration de la Direction des services agricoles (DSA), 1.803 se sont manifestés pour bénéficier de ce prêt. Dans ce cadre, ce dernier a appelé ces agriculteurs, dont les noms sont portés sur les listes établies par la DSA, de se rapprocher des 7 agences de la Badr réparties sur le territoire de la wilaya afin de bénéficier de ce prêt.

Cette opération relève des mesures arrêtées par les hautes autorités du pays visant à accompagner les céréaliculteurs touchés par la pénurie d'eau au cours des trois dernières saisons agricoles, de sorte à leur permettre de reprendre leurs activités dès la prochaine campagne, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, « tout producteur de céréales détenant la carte d'agriculteur, une carte déterminant la superficie de son exploitation et un document prouvant que les labours y ont été effectués au cours des précédentes saisons agricoles, ouvre droit à ce prêt bonifié ».

Kadri a conclu en affirmant que les cadres activant au sein des 7 agences de la Badr, situées à Tébessa (2 agences), Cheria, Bir El-Ater, Ouenza, El Aouinet et El Ma Labiodh, ont été mobilisés pour étudier les dossiers déposés par les céréaliculteurs et procéder aux paiements dans les meilleurs délais.

PÊCHE

Autorisation d'importation de moteurs de navire

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, dimanche dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation des moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la Loi de finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers.

« Conformément aux mesures contenues dans la Loi de finances de 2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans à se rapprocher des directions et des chambres de la pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers »,



a indiqué le communiqué. Cette mesure qui revêt une « grande importance » permettra de « résoudre les problèmes rencontrés par les pêcheurs et les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment dans les vieux navires », ce qui est à même de contribuer à « l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale », selon la même source.

Améliorer le rendement de la flotte de pêche

Le dossier exigé pour bénéficier de l'autorisation d'importation des moteurs est

constitué « d'une demande de dédouanement remplie et signée (disponible au niveau des directions et chambres de la pêche et de l'aquaculture), d'une copie de l'autorisation ou du permis de pêche, ainsi que d'une copie du registre de commerce de la personne morale », a précisé le ministère. « Une facture proforma établie par un fournisseur contenant le numéro de série du moteur » doit également être jointe au dossier, « outre une fiche des caractéristiques techniques du moteur importé », conclut le communiqué.

AUTOMOBILE

Près de 159.000 véhicules importés au titre des quotas de l'année 2023

Près de 159.000 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés aux concessionnaires au titre de l'année 2023 sur un quota total de 180.000 véhicules, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Intervenant au Forum d'El Moudjahid pour passer en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir qu'au 18 avril dernier, 159.037 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés pour 2023 à 24 concessionnaires, dont 137.982 véhicules de tourisme, utilitaires et légers. Le ministre a cependant regretté « certaines pratiques de concessionnaires contraires au cahier des charges, ayant lésé certains clients, notamment à travers le non-respect des délais de livraison ». « Certains concessionnaires se sont permis certaines pratiques illégales nous poussant à créer une plateforme pour le traitement des réclamations des clients depuis près de deux mois », a indiqué M. Aoun, précisant que cette plateforme a reçu jusqu'à hier près de 20.000 réclamations. Selon le ministre, certains concessionnaires ont été rappelés à l'ordre à travers des mises en demeure, affirmant que des retraits d'agrément « seront notifiés en cas de récidive ». Interrogé sur l'intérêt de hisser les taux d'intégration des véhicules, M. Aoun a expliqué que l'objectif est de créer un tissu de sous-traitance permettant un taux acceptable d'intégration.

PUBLICITÉ

ولاية البويرة
مديرية التقنين و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام

إقرار رقم 1084 المؤرخ في 02 ماي 2024 يتضمن فتح تحقيق عمومي
حول عملية إشهار مذكرة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع

Unité d'industrie agroalimentaire oléicole
لفائدة السيد زهار نسيم بالمكان المسمى أبعلي بلدية الشرفة

إن والي ولاية البويرة، و باقتراح من السيد مدير التقنين و الشؤون العامة، و يقرر :
المادة الأولى: يعلن عن فتح تحقيق عمومي حول عملية إشهار مذكرة التأثير على البيئة الخاصة
بمشروع :

Unité d'industrie agroalimentaire oléicole
لفائدة السيد زهار نسيم بالمكان المسمى أبعلي بلدية الشرفة .

المادة 02: تعين السيدة جوردوخ صبرينة مهندس دولة في الزراعة بمديرية المصالح الفلاحية
محافظة محققة، و في حالة تعذر ذلك تمتثل بالسيدة اسعد أمال مهندس دولة بمديرية الأشغال
العمومية.

المادة 03: يعلق هذا القرار بمقر البلدية المعنية و أماكن موقع المشروع لمدة خمسة عشر (15) يوما
طبقا للقواعد المعمول بها و ينشر في جريدتين يوميتين وطنيتين على نفقة صاحب المشروع .

المادة 04: يجري التحقيق بمقر بلدية الشرفة لمدة خمسة عشر يوما (15) ابتداء من تاريخ تعليق قرار
فتح التحقيق العمومي بمقر البلدية .

المادة 05: يفتح خلال مدة التحقيق على مستوى البلدية سجل مرقم ومؤشر تسجل فيه ملاحظات
واقترحات المواطنين المواقفين أو الرافضين حول إنجاز هذا المشروع كل يوم حسب مواقيت العمل
المعمول بها ما عدا يومي الجمعة والسبت وأيام العطل .

المادة 06: بعد انتهاء المدة المحددة المذكورة في المادة الرابعة (04) أعلاه، يرسل المحافظ المحقق
ملف التحقيق وسجل الإستقصاء العمومي إلى السيد والي مديرية التقنين و الشؤون العامة مبنيا
برأيه النهائي حول المشروع .

المادة 07: يكلف السيد الأمين العام للولاية، السيدة مديرة المصالح الفلاحية، والسادة مدير التقنين و
الشؤون العامة، مدير الأشغال العمومية، مدير البيئة، رئيس دائرة امشادلة، رئيس المجلس الشعبي
بلدية الشرفة والمحافظين المحققين كل فيما يخصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار، الذي ينشر ضمن
مجموعة العقود الإدارية للولاية .

السوالسي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA OULED KHODEIR
COMMUNE DE KSABI

NIF N:09840819903911601

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITE MINIMALES N°:06/2024
Le Président De l'Assemblée Populaire Communale De Ksabi Lance Un Avis D'appel D'offre Ouvert AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉ
MINIMALES Pour RÉALISATION D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 300 M3
A KSAR BENT ELCHERK

Les entreprises intéressées par le présent Avis Titulaires D'un Certificat De Qualification et De Classification Professionnelles Activité
Principal Hydraulique, Catégorie Quatre ème (04) Ou Plus Peuvent Retirer Le Cahier Des Charges auprès Du Service des marchés Public
De La Commune De Ksabi Tous Les Jours Ouvrables Contre Paiement De La Somme De 5 000,00 D.A Représentant les frais de reproduction
Auprès De La Commune De ksabi Wilaya De Beni Abbes

Les offres Doivent être Accompagnées Des Pièces Suivantes :

I- Un Dossier De Candidature : il Doit Comprendre
01- Déclaration de candidature selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cachetée et datée
02- Déclaration de probité selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cachetée et datée
03- La copie des statuts de l'entreprise
04- L'habilitation d'exercice pour ceux agissant au non de l'entreprise ou groupement des entreprises
05- La copie de L'état des références professionnelles
06- La copie de L'état des moyens humains de L'entreprise justifications professionnelles (diplôme, attestations, etc.) attestant du niveau des
employés et
déclaration de l'année 2022 pour chaque employé CACOBAT+ CNASAT)
07- La copie de L'état des moyens, matériels de l'entreprise destinés spécifiquement au projet (état du Matériel déclaré signer par un huissier
de justice validité année 2022)
08- La copie du certificat de qualification professionnelle (Catégorie Hydraulique quatre (4) Ou Pus) en cours de validité le jour de validité
de L'offre
09- La copie du registre de commerce en cours de validité
10- La copie de la carte d'identification fiscale.
11- La copie de L'extract de rôle de validité,
12- copies des bilans des trois (03) dernières années (2021-2022-2023) certifiés par le commissaire aux comptes
13- les copies des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS , CNASAT, CACOBATH) En Cours de validité au moins à la date
d'ouverture des plis
14- la copie de L'attestation de dépôt des comptes sociaux délivré par les services de registres de commerce.
15- PV de visite de chantier .

II- Offre technique : elle doit comprendre
01- Déclaration à souscrire selon le modele ci-joint dûment remplie, signée, cachetée et datée
02- Un mémoire Mémoire Technique Justificatif .
03- Cahier des charge, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"
04- Délais De Réalisation accompagné D'un Planing des travaux

III Offre financière; elle doit comprendre
01- lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée
2- bordereau des prix unitaires et du détail remplie, signée, cachetée et datée
09- Détail quantitatif , estimatif remplie, signé, cachetée et datée

Les offres doivent être déposées à Monsieur Le Président de l'APC de Ksabi enveloppes intérieures contiendront les dossiers de candidatures, les offres techniques et financières L'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante

*AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 06/2024 RÉALISATION D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 300 M3 A KSAR BENT ELCHERK N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES

La date de dépôt des Offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens ou le BOMOP Partir à (8h00 H) Jusqu'à a 14h00) L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la commune de Ksabi en, présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à (14:00 h). au cas ou la date fixée, coïncidera avec un Week-end ou jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suit. Les offres resteront valides pendant une période égale de (90 jours)+ délais du préparation des offres à compter de la date de l'ouverture des plis.

COMMÉMORATION DE LA NAKBA

Bis répétita

Les Palestiniens sont en proie à un génocide sioniste sans précédent depuis sept mois, faisant face à des expulsions forcées de leurs terres spoliées par l'occupation au profit de plans expansionnistes qui n'ont jamais cessé depuis 1948, devant l'incapacité de la communauté internationale à faire respecter le droit international et à cesser les escalades de cette "Nakba" qui persiste depuis 76 ans.

PAR LAKHDARI BRAHIM

À la veille de la commémoration de cette "catastrophe" endurée par le peuple palestinien depuis le 15 mai 1948, la tragédie et les crimes sionistes contre l'humanité se perpétuent, notamment dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, où la population palestinienne est de plus en plus poussée vers les déplacements massifs forcés, associés à la perte d'habitations, de moyens de subsistance, d'infrastructures et de ressources naturelles, suite aux séries de frappes aériennes, terrestres et maritimes sionistes depuis le 7 octobre dernier. Cette commémoration qui retrace les dures années ayant suivi la poursuite déchirante de la Nakba de 1948, a lieu alors que la recrudescence de l'escalade sioniste contre les Palestiniens a atteint une ampleur sans précédent dans l'histoire récente, avec un bilan des plus macabres de morts et de blessés, dont 67% de femmes et d'enfants-, qu'a connu la Palestine, depuis le début de l'épuration ethnique, il y a 76 ans.

La Nakba, ce souvenir douloureux encore vivace dans la mémoire des Palestiniens, persiste à travers une crise humanitaire et une famine généralisée, dont font face les Palestiniens et les réfugiés avec un taux de pauvreté qui a atteint les 58,4 %, faisant basculer près de 1,74 million de Palestiniens supplémentaires dans la misère, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Cette évaluation prédit que Ghaza, sous blocus, sera rendue totalement dépendante de l'aide extérieure à une échelle jamais vue depuis 1948, car elle sera privée de ce que l'on pourrait appeler une "économie",



avec très peu de moyens de production, de soutien autonome, d'emploi ou de capacité commerciale, soutient-on.

Les agressions barbares, ajoutées à celles menées par des colons sionistes extrémistes armés, seulement en sept mois, sous la protection des forces d'occupation, ont entraîné le déplacement et la dépossession de plus de la moitié de la population palestinienne, à la faveur des plans expansionnistes sionistes qui n'ont jamais cessé depuis près de 80 ans, notamment à Ghaza et en Cisjordanie occupée, contre des Palestiniens affaiblis par la famine et la détérioration de leur état de santé qui vivent chaque seconde, une nouvelle Nakba, mais qui, enfants, femmes, jeunes, hommes, demeurent par ailleurs, attachés au droit de retour à leurs terres et à l'indépendance.

L'Algérie appelle à lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien

Dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 5 mai au 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Banjul (Gambie), le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que ce qui se passe en Palestine occupée «ne marque pas seulement la disparition du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes.» «C'est un

coup porté à la légitimité même du droit international et des droits de l'homme en tant que concepts et doctrine. En effet, que reste-t-il des droits de l'homme quand nous voyons, en Palestine, un occupant renier toutes les valeurs humaines et déshumaniser et priver tout un peuple de son droit à l'existence», a-t-il souligné, appelant à «œuvrer de concert et étroitement au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour la libération de sa terre occupée et l'accès à ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale, tout en adoptant une approche plus ferme et plus énergique pour amener la communauté internationale à assumer sa pleine responsabilité dans la protection du peuple palestinien et la cessation des actes criminels, des meurtres systématiques et des atrocités barbares infligées aux civils palestiniens sans défense dans tous les territoires occupés.»

Début mai, l'Algérie a affirmé, lors d'une réunion à l'Assemblée générale (AG) des Nations-Unies, consacrée à l'examen de l'utilisation du veto par les Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité contre le projet de résolution présenté par l'Algérie qui recommandait l'admission de la Palestine en qualité de membre à part entière de l'ONU, qu'il était «grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien.»

Lors d'un événement tenu au siège des

Nations unies, à New York en mai 2023, marquant la commémoration de «la Nakba», pour la première fois par l'ONU, en présence du président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, avait déclaré que les Palestiniens méritaient de vivre dans la justice et la dignité, et d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. La «Nakba» désigne la «catastrophe» pour les Palestiniens, après la création de l'entité sioniste en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant près de 800.000 Palestiniens, aujourd'hui plus de six millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins.

L. B.

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UNION AFRICAINE

Une délégation algérienne à Malabo

«L'Algérie prend part aux travaux de la 4^e session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union Africaine (UA) pour le commerce, le tourisme, l'Industrie et les ressources minérales, qui ont débuté hier dans la capitale de la Guinée équatoriale Malabo», a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. «L'Algérie participe aux travaux de cette session qui prendra fin vendredi, avec une délégation de haut niveau conduite par la cheffe de Cabinet du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Mme Souhila Abellache, et regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises», précise la même source. «Des thèmes à dimension continentale liés aux domaines du commerce, de l'industrie, du tourisme et des minéraux, notamment le e-commerce, les zones économiques spéciales et les start-up africaines, seront débattus lors de cette rencontre», conclut le communiqué.

R. N

GHAZA

Le système de Santé est « à quelques heures de l'effondrement »

Le système de santé est «à quelques heures de l'effondrement» dans la Bande de Ghaza, faute de carburant, ont averti hier, les autorités sanitaires palestiniennes. «Nous sommes à quelques heures d'un effondrement du système de santé dans la bande de Ghaza, en l'absence du carburant nécessaire pour faire fonctionner les générateurs des hôpitaux, les ambulances et les moyens de transport du personnel», ont alerté les autorités. Mercredi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNI-

CEF), avait appelé à un «approvisionnement urgent» en carburant dans la bande de Ghaza, soulignant qu'il ne peut y avoir d'eau sans carburant, que les hôpitaux ne peuvent pas fonctionner et que les médicaments et l'aide alimentaire ne peuvent être distribués. Ces nouvelles alertes des autorités sanitaires palestiniennes, et des agences onusiennes interviennent après la prise par l'entité sioniste du point de passage vital de Rafah. Dans un post publié sur son compte sur la plateforme X, le

Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait précisé, mercredi, que l'hôpital Abu Youssef al-Najjar, l'un des trois hôpitaux de Rafah, était hors service en raison des opérations militaires sionistes à Rafah, soulignant que la fermeture du poste-frontière «entrave les activités des Nations unies et paralyse l'acheminement du carburant.» Sans carburant, «toutes les opérations humanitaires seront interrompues.»

TABAC ET ENVIRONNEMENT

L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié de nouvelles informations sur la mesure dans laquelle le tabac nuit à l'environnement et à la santé humaine, et a lancé un appel afin que des mesures soient prises pour rendre l'industrie plus responsable des destructions qu'elle cause.

Chaque année, l'industrie du tabac est responsable de plus de 8 millions de décès, de la destruction de 600 millions d'arbres, 200.000 hectares de terres, de la perte de 22 milliards de tonnes d'eau et de l'émission de 84 millions de tonnes de CO₂.

Le tabac est cultivé majoritairement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où il existe un besoin vital en eau et en terres agricoles pour la production des denrées alimentaires destinées à la région. Au lieu de cela, ces ressources sont utilisées pour cultiver des plants de tabac mortels, tandis que la déforestation gagne de plus en plus de terrain.

Le rapport de l'OMS intitulé : "Le tabac : un poison pour notre planète"



souligne que l'empreinte carbone de l'industrie qui provient de la production, de la transformation et du transport du tabac équivaut à un cinquième du CO₂ produit par l'industrie du transport aérien commercial chaque année, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

"Les produits du tabac représentent les principaux déchets sur la planète, et contiennent plus de 7.000 produits chimiques toxiques, qui pénètrent dans notre environnement lorsqu'ils sont jetés. Environ 4.500 milliards de filtres à cigarettes polluent nos océans, nos

fleuves, nos trottoirs, nos parcs, nos sols et nos plages chaque année", a déclaré le docteur Ruediger Krech, directeur du département promotion de la santé à l'OMS.

Des produits comme les cigarettes, le tabac sans fumée et les cigarettes électroniques contribuent également à l'accumulation de pollution par les plastiques. Les filtres à cigarettes contiennent des microplastiques et constituent le deuxième type de pollution par les plastiques le plus élevé au monde.

En dépit du marketing mené par l'industrie du tabac, aucun élément ne permet

d'affirmer que les filtres présentent des avantages avérés pour la santé. L'OMS appelle les décideurs politiques à considérer les filtres à cigarettes pour ce qu'ils sont, à savoir des plastiques à usage unique, et à envisager d'interdire les filtres à cigarettes pour protéger la santé publique et l'environnement.

Les coûts associés au nettoyage des produits du tabac qui sont jetés incombent aux contribuables plutôt qu'à l'industrie qui est à l'origine du problème. Chaque année, cela coûte à la Chine environ 2,6 milliards de dollars des États-Unis (USD) et à l'Inde environ 766 millions USD. Le coût pour le Brésil et l'Allemagne s'élève à plus de 200 millions USD.

Des pays comme la France et l'Espagne et des villes comme San Francisco ont décidé d'agir. En effet, suivant le principe du pollueur-payeur, ils ont réussi à instaurer une législation en matière de responsabilité élargie des producteurs qui rend l'industrie du tabac responsable du nettoyage de la pollution qu'elle crée. L'OMS exhorte les pays et les villes à suivre cet exemple, et à soutenir les cultivateurs de tabac afin qu'ils se réorientent vers des cultures durables, à imposer de fortes taxes sur le tabac (qui pourraient également inclure une taxe environnementale) et à proposer des services de soutien destinés à aider les gens à arrêter de fumer.

Source : OMS

CANCER DU POUMON

Causes et traitements

Le cancer du poumon atteint chaque année plus d'un million de personnes dans le monde. Le tabagisme en est le premier facteur de risque. À l'heure actuelle aucun dépistage systématique du cancer du poumon n'est proposé, car aucune méthode n'a encore pu faire la preuve de son efficacité. Le cancer du poumon touche davantage les hommes que les femmes (66 % d'hommes et 34 % de femmes). Son incidence est stable depuis 1980 chez l'homme mais en progression chez la femme du fait de l'augmentation du tabagisme féminin. Il peut atteindre des sujets jeunes (moins de 40 ans) car le tabac est parfois initié dès l'adolescence.

Les causes du cancer du poumon

Le tabagisme est le principal facteur de risque de cancer du poumon. La consommation quotidienne de tabac sous toutes ses formes (cigarette, tabac à rouler, cigare, pipe...) est responsable d'environ 8 cancers du poumon sur 10. La durée pendant laquelle on a fumé, c'est-à-dire le nombre d'années d'exposition est plus important que la quantité de tabac fumé par jour. Il faut donc mieux s'arrêter de fumer le plus tôt possible pour diminuer le risque de cancer, plutôt que de réduire la quantité de tabac consommée par jour, car fumer même très peu mais quotidiennement et pendant longtemps est beaucoup plus nocif que fumer beaucoup sur une période plus courte.

Enfin le tabagisme passif, c'est-à-dire le fait d'être exposé à la fumée de cigarette

sans fumer, augmenterait de 30 % le risque de développer un cancer pulmonaire. Plus rarement, c'est une exposition professionnelle à des produits toxiques comme l'amiante, l'arsenic, le cobalt, le nickel, ou le chrome par exemple, qui est en cause. Ces cancers du poumon non liés au tabac représentent environ 15 % des cas. Le risque de cancer pulmonaire est démultiplié en cas d'exposition professionnelle à ces substances et de tabagisme associé.

Localisation

Le cancer du poumon est aussi appelé cancer bronchique. Il atteint les cellules des bronches ou les cellules qui tapissent les alvéoles pulmonaires. On distingue deux types de cancers bronchiques qui n'ont pas le même aspect au microscope et ne réagissent pas de la même façon aux traitements contre le cancer :

les cancers dits "non à petites cellules" qui sont les plus fréquents (environ 80 % des cas),
les cancers dits "à petites cellules" qui représentent 15 à 20 % des cancers bronchiques.

Les signes qui alertent

Les symptômes du cancer du poumon sont multiples et de nature différente selon qu'il soit lié ou non au tabagisme. Des symptômes respiratoires sont présents dans la moitié des cas (toux persistante, essoufflement, douleur thoracique, crachats striés de sang, infections pulmonaires fréquentes) ;

Des signes généraux comme une fatigue

anormale, une perte d'appétit ou un amaigrissement. D'autres signes moins fréquents comme une modification de la voix, des sifflements à la respiration ou une difficulté à avaler. Si ces symptômes sont persistants, ils doivent amener à consulter immédiatement un médecin.

Comment est établi le diagnostic ?

Si certains symptômes font suspecter un cancer pulmonaire, le médecin prescrit alors une série d'exams pour confirmer ou infirmer le diagnostic. Généralement sont réalisés un examen des crachats à la recherche de cellules malignes par microscopie, une radiographie et un scanner du thorax, et une fibroscopie bronchique qui permet de réaliser une biopsie (pour identifier le type de cancer) et de visualiser les bronches afin de préciser l'extension de la tumeur. Parfois une ponction transpirationnelle doit être effectuée.

Le diagnostic histologique par microscopie d'un fragment de tissu permet de distinguer le type de cancer bronchique. Si le diagnostic de cancer bronchique est confirmé, d'autres examens sont nécessaires pour localiser d'éventuelles disséminations secondaires (métastases) dans l'organisme. Le médecin peut alors demander par exemple une scintigraphie osseuse, une échographie du foie, une échographie endo-oesophagienne, une angiographie pour visualiser une éventuelle atteinte de l'aorte et des vaisseaux pulmonaires, ou encore une médiastinoscopie à la recherche d'une

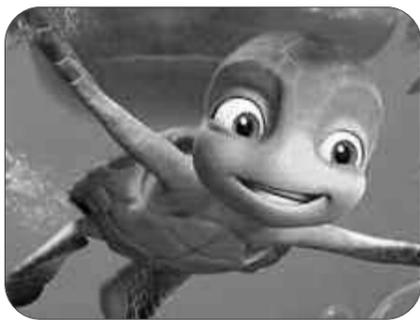
atteinte des ganglions du médiastin. Certaines tumeurs peuvent exprimer une mutation génétique. La recherche de ces mutations est réalisée via une biopsie des cellules cancéreuses (= prélèvement) qui est envoyée pour analyse à un laboratoire d'anatomopathologie. Le résultat permettra de mieux adapter le traitement en optant pour les thérapies ciblées, dont le rôle est de bloquer le mécanisme de croissance des cellules cancéreuses.

Traitements adaptés au type de cancer bronchique

L'arrêt du tabac constitue toujours un point préalable au traitement. Les thérapies choisies dépendent ensuite du type de cancer bronchique identifié, de son stade d'évolution et de l'état général du patient. L'ablation d'un lobe pulmonaire ou de l'ensemble du poumon peut être effectuée. Ensuite une chimiothérapie associée ou non à une radiothérapie est souvent proposée en fonction des cas. Dans des formes relativement étendues de cancer une chimiothérapie est parfois réalisée avant la chirurgie afin de réduire le volume tumoral. Enfin dans certaines formes très étendues avec métastases, la chirurgie n'est pas réalisée. Un traitement associant chimiothérapie, radiothérapie et thérapies ciblées vise alors à contrôler l'évolution de la maladie. Après les traitements un suivi médical sera mis en place, qui comprend des visites de contrôle en moyenne tous les 3 à 4 mois et un scanner thoracique tous les 6 mois.

Agences

LE VOYAGE EXTRAORDINAIRE DE SAMY



20h05



Alors qu'il se hisse hors de son nid sur une plage de Californie, Sammy, petite tortue des mers trouve et perd dans la foulée l'amour de sa vie : la jeune Shelly. Au cours de son périple travers les océans qu'accomplissent toutes les tortues de mer avant de retrouver la plage qui les a vus naître, Sammy n'a de cesse de faire face tous les dangers afin de retrouver Shelly. Cette fable, aux effets relief impressionnants, sensibilise habilement les petits aux problématiques écologiques.

LA PASSION DE DODIN BOUFFANT



20h10



A la fin du XIXe siècle, en France, Eugénie vit et travaille avec le chef Dodin Bouffant, dont elle est la fidèle cuisinière depuis 20 ans. Dodin, dont les plats sont recherchés par les plus grandes personnalités, cuisine également pour ses amis, des notables qu'il retrouve très régulièrement. Au potager comme aux fourneaux, la présence d'Eugénie est vite devenue indispensable à Dodin. Leur complicité ne se limite pas à celle de la table et les deux cuisiniers vivent une histoire d'amour discrète mais durable, sans jamais avoir été mariés, malgré des demandes répétées de Dodin.

OUISTREHAM



20h10

• 2

À Ouistreham, dans une agence pour l'emploi, Chrystèle Thomassin, mère de deux enfants, vient se plaindre du mauvais traitement de son dossier, qui pourrait rapidement se révéler pénalisant pour elle. Alors que la jeune femme est prise en charge par le directeur de l'agence, une femme, discrète, Marianne Winckler, vient passer son premier entretien. Devant sa référente, Marianne affirme ne pas avoir travaillé pendant de nombreuses années, le temps de son mariage. En fait, Marianne, en train de préparer un livre sur le travail précaire, cherche à se faire embaucher pour vivre la situation de l'intérieur.

LA FULGURÉE



20h10

• 3

A l'Auberge du Lac de Guéry, dans les montagnes d'Auvergne, Lucie et Samuel Carrera célèbrent leur mariage. Soudain la foudre s'abat, tuant Samuel sur le coup. Les autres personnes présentes survivent, mais subissent des séquelles étranges, transformant leur existence. Lucie, dotée d'une mémoire exceptionnelle, peine à faire son deuil. Deux ans plus tard, alors que les "miraculés du lac de Guéry" se rassemblent à nouveau, un mystérieux tueur commence à les éliminer un par un. Le commandant Julien Eider de la SR de Clermont mène l'enquête. L'hypermnésie de Lucie devient une ressource précieuse.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

HOLD-UP SUR LES VIEUX



19h55



Le vieillissement s'accélère de manière inéluctable en Europe : 1 Européen sur 3 aura 65 ans d'ici 2050. La question de la prise en charge de la dépendance et de la santé des personnes âgées pourrait représenter 30% du PIB européen d'ici 2070. De nombreux états ont fait le choix de la confier au secteur privé. En Europe, le marché du grand âge est dominé par trois multinationales : Orpea (devenu Emeis), Korian (devenu Clariane) et Domusvi, toutes d'origine française. De la France à l'Espagne en passant par l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Danemark...

ENQUÊTE DE SANTÉ



20h05

• 5

La viande fait partie des valeurs refuges des Français : 97% en consomment régulièrement, et 1 sur 3 dépasse les recommandations de consommation de viande rouge. Or, les risques sur la santé sont avérés : dommageable pour le cœur et les artères, une consommation excessive peut aussi entraîner du diabète et certains cancers. De la viande blanche aux produits de substitution, les alternatives existent et se développent. A Paris, Hugo Desnoyer propose une viande haut de gamme, à déguster au sein-même de sa boucherie.

ALIEN THEORY TOUS ALIENS ?



20h10



La déconstruction scientifique du patrimoine génétique humain a révélé que nos origines ne sont pas celles que l'on croyait. Les biologistes ont déterminé que les premiers humains se sont accouplés avec plusieurs autres espèces d'hominidés intelligents. Les Néandertaliens, les Denisovans et une troisième espèce, non encore identifiée, pourraient également être représentés dans notre ADN. Est-il possible que ses histoires d'anges déchus, de dieux grecs, d'incubes et de succubes aux rencontres extraterrestres d'aujourd'hui ne soient en réalité qu'une seule et même chose ?

SNAPPED : LES FEMMES TUEUSES



20h05



Le sergent-chef respecté, Ryan Sullivan, survit à de nombreuses missions mais tombe dans un piège tendu par son ex, Katie Briggs. Séduit sur internet par une prétendue mannequin, il découvre la supercherie mais décide malgré tout de rester avec la femme. Lorsque leur relation prend fin, Briggs, en collaboration avec deux militaires, Valdez et Moesch, complot pour assassiner Sullivan dans l'espoir de toucher son assurance-vie. Le crime est révélé suite à une dispute alcoolisée, conduisant à la découverte tragique du corps de Sullivan et à l'arrestation des coupables, tous condamnés pour meurtre.



Gérant : Reda Mehigueni La rédaction
e-mail : direction@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:52
Dohr	12:44
Asr	16:32
Maghreb	19:46
Icha	21:24

CARTE BLEUE EUROPÉENNE

L'ESTONIE ASSOUPLE LES RÈGLES POUR LES ÉTRANGERS

L'Estonie, pays de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004 et membre de l'espace Schengen depuis décembre 2007, annonce l'assouplissement des règles relatives à la carte bleue européenne en faveur des ressortissants des pays tiers.

Confrontée à des pénuries de travailleurs dans différents secteurs et pour faciliter l'accès à l'emploi, l'Estonie a décidé d'assouplir les règles de l'obtention de la carte bleue européenne.

La carte bleue européenne est un titre de séjour permet aux travailleurs hautement qualifiés originaires de pays tiers de vivre et de travailler dans l'Union européenne. Cette carte est valable dans tous les pays de l'Union, à l'exception du Danemark et de l'Irlande.

Depuis le 15 avril dernier, les demandeurs de la carte bleue européenne en Estonie ne sont plus obligés d'être titulaires de diplôme ou de qualification. Avoir cinq ans d'expérience dans un domaine en particulier est largement suffisant, rapporte ce lundi 13 mai Schengen Visa Info, citant le Parlement estonien.

Autrement dit, les candidats à l'emploi dans ce pays ouvrent droit à demander une carte bleue s'ils disposent d'une expérience professionnelle de cinq ans dans un domaine pertinent, même s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme.

Avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles d'assouplissement des conditions d'accès à la carte bleue européenne, seuls les titulaires d'un diplôme universitaire pouvaient prétendre à cette carte.



Les nouvelles règles permettent aussi aux travailleurs étrangers d'avoir accès à la carte bleue européenne avec des contrats de seulement une durée d'au moins six mois, au lieu d'un an exigé auparavant. En outre, la période de chômage pendant laquelle le titulaire d'une carte bleue européenne est autorisé à séjourner en Estonie a également été modifiée. Désormais, les étrangers détenteurs d'une carte bleue depuis moins de deux ans, peuvent rester sans-emploi en Estonie trois mois au minimum.

Ceux ayant une carte bleue européenne depuis plus de deux ans, peuvent y rester sans emploi pour une période de six mois au maximum. Dans une autre mesure, le pays a également décidé de faciliter le

changement d'employeur pour les titulaires d'une carte bleue.

Concrètement, les travailleurs étrangers titulaires d'une carte bleue européenne dans n'importe quel État membre sont en mesure de changer d'employeur en Estonie sans être soumis aux critères d'évaluation du marché du travail.

Par ailleurs, les titulaires d'une carte bleue européenne en Estonie auront des conditions plus favorables au regroupement familial. « Les nouvelles règles introduiront plusieurs dispositions visant à garantir aux titulaires de la carte bleue et leurs familles de ne pas se retrouver dans une situation désavantageuse par rapport aux titulaires de permis nationaux », indique le Parlement estonien.

MATCH OUGANDA – ALGÉRIE

LA DATE ET LE LIEU DÉVOILÉS



La fédération algérienne de football a communiqué la date et le lieu du match Ouganda-Algérie le mois de juin prochain. Il aura bel et bien lieu à capitale ougandaise Kampala. Après l'élimination de la Coupe d'Afrique des Nations-2023, la sélection nationale a disputé le tournoi amical FIFA le mois de mars dernier. Ce fut une nouvelle ère avec le nouveau sélectionneur national Vladimir Petkovic. C'est à partir du mois prochain qu'elle va renouer avec la compétition officielle. En effet, ce sera à l'occasion de la reprise

des éliminatoires de la Coupe du Monde-2026, avec le déroulement de deux journées. D'abord, l'équipe d'Algérie accueillera la Guinée, dans le cadre de la 3e journée. Un match qui aura lieu le 6 juin au stade Nelson Mandela à 20h. Ensuite, elle donnera la réplique à l'Ouganda en déplacement, pour le compte de la 4e journée. La date et le lieu ainsi que le coup d'envoi du match sont enfin connus. La fédération algérienne de football a communiqué la date, le lieu ainsi que l'heure du coup d'envoi du

match Ouganda-Algérie. En effet, il se jouera officiellement le 10 juin prochain à la capitale ougandaise Kampala, à Nelson Mandela Stadium. Et ce, suite à l'homologation de ce dernier par la Confédération africaine de football pour abriter les matchs officiels. Quant au coup d'envoi, il a été fixé à 16h (17h heure algérienne). « La Fédération algérienne de football (FAF) informe que la rencontre Ouganda-Algérie, comptant pour la quatrième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026, aura lieu le lundi 10 juin 2024 au Mandela National Stadium à Namboole (Kampala). Le coup d'envoi est fixé à 16h (GMT), 17h (heure algérienne) », lit-on dans le communiqué de la FAF. Rappelons que la sélection nationale est en tête du groupe G des éliminatoires du Mondial américain de 2026, après avoir remporté les deux premières journées, respectivement face à la Somalie (2-1) et au Mozambique (2-0). Elle est suivie du Botswana, la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique (3 points pour chacun) et enfin la Somalie avec 0 point.

DOUANES

Du carburant et des psychotrope saisis à Tamanrasset et Leghouat

Un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD), a annoncé hier la saisie par les agents de la brigade mobile des douaniers de Tamanrasset de 25000 litres de carburant –gasoil- destinées à la contrebande.

Un peu loin de là, à Laghouat, les agents de la brigade spécialisée dans la lutte contre la contrebande ont saisi au niveau d'un point de contrôle, après la fouille minutieuse d'un véhicule touristiques, une quantité considérable de produits psychotropes, estimée à 4710 capsules de type « Prégabaline 300mg », qui était dissimulée dans une cache aménagée à cet effet.

Les produits psychotropes et le véhicule utilisé dans le trafic ont été saisis, outre l'arrestation d'un individu, qui a été déféré devant les instances judiciaires compétentes.

Ces opérations menées en coordination avec un détachement de l'ANP, la gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, reflètent une fois de plus, les efforts inlassables des agents des douanes, et leur engagement à accomplir les missions qui leur sont confiées, pour protéger l'économie nationale, en renforçant les mécanismes de contrôle et les programmes d'intervention sur le terrain pour faire face à toutes les tentatives de contrebande et la criminalité transfrontalière sur l'ensemble du territoire national, ainsi que la coordination de programmes d'intervention conjoints avec les différents corps de sécurité.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION Trois morts et un blessé à El-Oued

Selon la direction de la protection civile, trois personnes ont trouvé la mort, tôt hier matin, dans un accident de la circulation dans la wilaya de l'Oued. Un communiqué de la protection civile a indiqué que ses services sont intervenus à 3h35 pour porter secours à des victimes d'un accident de la circulation provoqué par une collision entre deux voitures au carrefour de la circonscription de l'Oued. L'accident, selon un premier bilan donné par la même source, a causé la mort de trois personnes et blessé une autre qui a été secourue et transportée au pavillon des urgences de l'hôpital local. Les victimes décédées ont été transférées à la morgue du même établissement sanitaire.